



TREB'INFO

Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00



Septembre et
Octobre 2006

TREBEURDEN UN BEL ETE 2006

Notre devise "**S'attache qui m'aborde**" ne s'est jamais si bien vérifiée que cette année. Ainsi, l'Office du Tourisme a reçu certains jours jusqu'à 500 visiteurs en quête de renseignements ou d'inscription pour des activités estivales.

Certes, cette forte fréquentation de la station doit beaucoup à des conditions climatiques globalement favorables. Mais elle est également le résultat de la politique de re-développement touristique mise en œuvre en concertation entre les professionnels, la Municipalité et l'Office du Tourisme.

DE NOMBREUX ATOUTS

Il est vrai que, au fil des années, Trébeurden a accumulé progressivement plusieurs atouts qui, s'ajoutant les uns aux autres, ont rendu la station plus attractive, y compris pour les clientèles de proximité. Il convient de citer la gastronomie avec plusieurs restaurants réputés, ainsi que le port de plaisance qui jouit désormais d'une forte notoriété auprès des navigateurs anglais. Au surplus, les possibilités de mise à l'eau des bateaux à la cale des pêcheurs attirent des plaisanciers de toute la côte entre Locquirec et Port Blanc. Par ailleurs, le programme hebdomadaire des animations estivales est maintenant bien rodé avec le Festival "Place aux Mômes", les "Mercredis du Castel", le "Marché du Terroir" et, chaque week-end, une manifestation d'origine associative. En outre, les travaux effectués ces dernières années, tant à Crec'h Héry qu'aux abords de Tresmeur, du Port et de l'Isthme du Castel rendent leur fréquentation plus agréable pour les estivants. A cela s'ajoute la nouvelle signalétique mise en place au premier semestre 2006, très appréciée par les professionnels et les visiteurs.



DES CAMPING-CARISTES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Un effort significatif a été fait, cet été, pour l'accueil des camping-caristes. C'est ainsi que la capacité d'accueil sur l'aire de Goas-Treiz a été triplée et un dépliant intitulé : "**Camping-Caristes : Bienvenue à Trébeurden**" a été édité et diffusé par l'Office du Tourisme, trouvant un écho très favorable de la part de cette clientèle spécifique, mais en forte progression.

MALHEUREUSEMENT DES NUISANCES

Deux ombres à ce tableau doivent, toutefois, être signalées. Il s'agit, en premier lieu, de l'envahissement par les gens du voyage à plusieurs reprises d'emplacements destinés à l'accueil des touristes et autres vacanciers, successivement à Penvern sur le rivage, à Goas-Treiz sur le parking et au Bourg sur l'aire de sport, cette dernière occupation ayant provoqué des dommages importants et l'annulation de certaines activités sportives proposées aux estivants par Cap'Armor. L'autre souci résulte des attroupements nocturnes à Tresmeur autour des établissements de nuit. Il s'en est suivi des tapages nocturnes, des dommages causés aux propriétés, des jets de bouteilles sur la voie publique et sur la plage. Cela a conduit l'autorité préfectorale, le Maire et la gendarmerie à prendre diverses mesures dont il conviendra d'apprécier l'efficacité dans la durée.

GLOBALEMENT UNE BONNE SAISON

Sans ces deux réserves et malgré la diminution observée du budget journalier des vacanciers, on peut considérer que la station de Trébeurden a récolté cette année les fruits du plan de développement touristique mis en œuvre avec un effort financier important de la Commune, une implication croissante de l'Office du Tourisme et avec des investissements lourds effectués par plusieurs professionnels de l'hébergement, de la restauration, du commerce local et des structures nautiques. Ce constat de fin de saison permet d'escompter une forte progression du chiffre d'affaire global pour l'année 2006 à Trébeurden.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2006

FINANCES

Le Conseil Municipal :

- 1) **ADOpte** les comptes de gestion 2005, ainsi que les Comptes Administratifs 2005 de la Commune et des services annexes (Eau Potable, Assainissement, Port de Plaisance et Pompes Funèbres) et décide de l'affectation des résultats de fonctionnement relatifs à cet exercice.
- 2) **DECIDE** le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 30 000 € au Centre d'Activités Plongée, pour l'acquisition d'un nouveau navire. Le versement interviendra sur deux exercices (15 000 € en 2006 et autant en 2007).
- 3) **APPROUVE** l'admission en non valeur des produits qui lui sont présentés, pour un montant global de 3 049 euros.
- 4) **FIXE** la grille des tarifs (séance, semaine et quinzaine) applicables aux différentes activités de Cap'Armor pour l'année 2006, en regard du nombre d'enfants d'une même famille y participant.
- 5) **FIXE** les tarifs des mini camps organisés au cours de l'été 2006 calculés en fonction du quotient familial pour les enfants dont la famille réside sur la Commune.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal **DECIDE** d'accorder une indemnité aux agents communaux ayant effectués des travaux insalubres au cours de l'année 2005.

EAU POTABLE

Le rapport annuel 2005 préparé par la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts) et le rapport du délégataire indiquent une augmentation de 5,10 % du nombre d'abonnés et l'existence d'un linéaire de 58 km. Le rendement du réseau est de 89%, ce qui s'avère satisfaisant.

Par ailleurs, le Maire rappelle que le contrat d'affermage en cours avec VEOLIA arrive à échéance le 31 décembre 2007.

Au terme des débats, le Conseil Municipal **APPROUVE** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2005.

SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public

d'assainissement collectif pour l'année 2005.

- **SOLLICITE** une participation financière de l'agence de l'eau pour les travaux d'assainissement du chemin du Gavel à hauteur de 18%.
 - **ADOpte** le plan de financement selon les propositions suivantes :
 - o Subvention Agence de l'eau (18%) : 10 575,00 euros
 - o Part à la charge de la Collectivité : 59 690,62 euros
- Total T.T.C : 70 265,62 euros**

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal **APPROUVE** les projets de travaux d'éclairage public préparés par le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE) relatifs à :

- 1) l'éclairage de la flèche de l'église (installation de 8 projecteurs et de 20 réglettes) et de la tour (installation de 15 projecteurs et de 18 réglettes), pour un montant estimatif de 48 000 € TTC.
- 2) la rénovation de matériel vétuste dans la rue de Trozoul, près du jardin de Ker Nelly, pour un montant estimatif de 11 100 € TTC.
- 3) l'extension de l'éclairage public dans la venelle de Chra Rouz, pour un montant estimatif de 8 800 € TTC.

CAP PLONGEE

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à déposer et à signer la demande de classement d'un terrain aménagé de camping et de caravanage pour les parcelles AM 523, AM 524 et AM 1046.

LOTISSEMENT DU GAVEL

Le Maire indique que les travaux sont en cours et présente la garantie d'emprunt que sollicite Bâtiment et Style de Bretagne (BSB).

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'octroi d'une garantie d'emprunt à BSB à hauteur de 50% du coût des travaux : soit 361 090 € et d'aménagement du terrain : soit 21 055 €.

CONCESSION DU PORT DE TROZOUL

Le Conseil Municipal

- 1) **APPROUVE** les dispositions de l'avenant n°5 au Cahier des Charges de la Concession signé entre la Commune de Trébeurden et la Société du Port de Plaisance de Trébeurden (S.P.P.T.) le 19 janvier 1990 qui définit les droits et obligations de chacune des parties.
- 2) **APPROUVE** la modification de l'article 5 du règlement de police du Port qui fixe

le cadre dans lequel peuvent s'opérer le levage, la manutention, le stockage et le carénage des navires dans les limites du port concédé, ainsi que l'utilisation qui peut être faite des cales Nord et Sud

OFFICE DU TOURISME

Le Conseil Municipal **SOLLICITE** le classement deux étoiles de l'Office du Tourisme selon les critères du décret n°98-1161 du 16 décembre 1998.

JURES D'ASSISES 2007

Après tirage au sort sur la liste électorale, les 9 personnes ci-après sont susceptibles de faire partie d'un jury d'assises en 2007, à savoir : Mme Jeanne ROUSSEL, Mr Benoît LE QUELLEC, Mme Sophie LE CORRE, Mr Patrick DEVOS, Mr Judikaël GOURMELON, Mme Chantal RAVEN, Melle Marie-Elise LE GRAND, Mme Isabelle LE GUEN, Mr Cédric COUSTEIX.

SYNDICAT DE VOIRIE

Le Conseil Municipal **DECIDE** de renoncer au tiers du versement des excédents de fonctionnement capitalisés (article 1068) du syndicat de voirie Lannion-Nord au profit de la Communauté d'Agglomération.

TRANSFERT DE CHARGES

Le Conseil Municipal **VALIDE** les charges transférées de la ville de Lannion à la Communauté d'Agglomération, à savoir :

- o Carré Magique : **460 269 euros**
- o Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : **26 158 euros**
- o Piscine : **228 763 euros**

AMENAGEMENT DE LA ZONE DES ECOLES

Le Maire précise que la réflexion sur le pôle scolaire intègre la zone scolaire et le terrain de football. La zone concernée couvre une surface de 15 000 m2 environ. La commune cotise au CAUE et peut solliciter une étude auprès de cet organisme. Deux réunions du groupe de travail ont déjà eu lieu et l'élaboration d'un cahier des charges est à prévoir.

MAIRIE ET CENTRE CULTUREL

Le Maire informe que le tribunal de commerce a examiné la veille le redressement judiciaire de l'entreprise de gros œuvre SCE (Société de Construction de l'Elorn) : le délibéré est attendu la semaine suivante, il devrait permettre de connaître le sort de l'entreprise.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2006

Sur décision du Préfet, le Conseil Municipal s'est réuni exceptionnellement pour désigner "les Grands Electeurs" (7 titulaires et 4 suppléants) qui devront élire un sénateur le dimanche 24 septembre, suite au décès de Monsieur Pierre-Yvon TREMEL.

Après lui avoir rendu un hommage très mérité et l'avoir remercier pour toutes les aides qu'il a apportées à la Commune, le Maire fait procéder au vote.

Le scrutin désigne : **Titulaires** : Michelle LE HENAFF, Corinne TILLY, Jacques DUGLUE, Yvon GELARD, Yvon LE GUEN, Michel LISSILLOUR et Lucien RIOU.

Suppléants : Géraldine LE MASSON, Marie Pierre LE PROVOST, Gérard CHARTIE et Michel ROUX.

ETAT CIVIL JUILLET-AOUT 2006

NAISSANCES :

MROZEK Manon, née le 11 juillet
LOYE Capucine, née le 17 juillet

LAMIEL Damien, né le 30 juillet
GERMAIN Basile, né le 10 août

MARIAGES :

BEAUFILS Serge et LE GOFF Murielle, le 15 juillet
PREAU Sébastien et LE QUELLEC Solenne, le 15 juillet
OLLIVIER Jean-Luc et MARCINIAK Aleksandra, le 29 juillet

BARRE Patrick et BROUDIC Sabine, le 29 juillet
BRIENT Ronan et HUYGHE Marion, le 10 août
BOURRAT Philippe et GOUBIN Christelle, le 18 août
AUTIER Julien et PELPEL Eugénie, le 24 août

NOCES D'OR : Marcel et Yvette ROLLAND, le 22 juillet

DECES : ROPERS Jean, décédé le 01 août

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 ans doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois à compter de leur date d'anniversaire (ne venez pas avant) pour se faire inscrire sur la liste de recensement militaire. Munissez-vous de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. Ceux qui n'ont pas effectué cette démarche, doivent régulariser leur situation au plus tôt.

⇒ **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription aux examens, et est réclamée par différentes administrations.**

MESSAGE AUX SEXAGENAIRES

Trébeurdinains(es) d'adoption ou d'origine âgés(es) de 60 ans cette année, nous sommes nombreux à vouloir nous rencontrer autour d'une table pour marquer cet événement. Une réunion préparatoire aura lieu **le vendredi 6 Octobre prochain à la Mairie**. Venez nombreux pour échanger nos idées sur l'organisation de cette rencontre.

LA RENTREE DANS LES ECOLES

ECOLE MATERNELLE 8, rue du Stade ☎ 02 96 15 43 81

Directrice : Mme Isabelle LE TENSORER (jour de décharge le lundi)

Effectif : 129 élèves

| CLASSE | ENSEIGNANTS | AIDES MATERNELLES | Nbre d'élèves |
|--------------------------|--|-------------------------|---------------|
| Petite section | Mme Mariannick CONDOM | Mme Véronique BOULANGER | 27 |
| Petite section | Mme Marie-Christine JEUNE | Mme Sophie SOUPLET | 26 |
| Moyenne section | Mme Annie HUZAREK | Mme Yane RIOU | 25 |
| Moyenne / Grande section | Mme Colette DELMAS | Mme Isabelle COSQUER | 24 |
| Grande section | Mme Isabelle LE TENSORER Mr Erwan COCHARD | Mme Véronique DROIT | 27 |

ECOLE ELEMENTAIRE 1, rue de Kernévez ☎ 02 96 23 54 46

Directeur : Mr Vincent TALLEGAS (jour de décharge le jeudi)

Effectif : 189 élèves

| CLASSE | ENSEIGNANTS | Nbre d'élèves | CLASSE | ENSEIGNANTS | Nbre d'élèves |
|---------|--|---------------|---------|----------------------------|---------------|
| CP | Mme Cécile LE MEUR | 22 | CE2 | Mr Eric LE VOT | 24 |
| CP | Mr Hervé LE PENNEC | 17 | CM1 | Mr Jean-Christophe BRAYARD | 27 |
| CE1 | Mr Vincent TALLEGAS Mr Jean-François VEILLARD | 24 | CM1/CM2 | Mme Katell LE GUEN | 24 |
| CE1/CE2 | Mr Gilles AMJUBAULT | 22 | CM2 | Mr Yann VENNEN | 29 |

ECOLE SAINT DOMINIQUE

58, rue des Plages ☎ 02 96 23 60 91

Directrice : Valérie HAMON

Effectif : 43 élèves

| CLASSE | ENSEIGNANTES | AIDE MATERNELLE | Nbre d'élèves |
|-----------------|--|---------------------|---------------|
| Maternelle + CP | Mme Valérie HAMON Mme Nathalie THIEBAUT | Mme Nathalie DONVAL | 20 |
| CE1 à CM2 | Mme Morgane LE BRUN | | 23 |

RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Arlette BRIAND

Nombre de repas préparés en 2005
=> 32 832 repas !!

| | |
|-----------------------|---|
| Cuisinier | A. HAMON |
| Préparation / Service | S. CUDENNEC G. SERANDOUR O. SALUDEN M. LONGO A. BRUNE |

APPEL AUX BENEVOLES !!

L'école élémentaire et le service Enfance-Jeunesse recherchent des bénévoles pour accompagner et proposer aux enfants du primaire des activités sur les temps périscolaires entre **12h45 et 13h30** et **16h45 et 17h30** les jours scolaires. Actuellement, des bénévoles interviennent sur le temps du déjeuner pour des temps lecture, jeux de société, jeu d'échecs, chorale, sport... Une équipe propose également une aide aux leçons deux soirs par semaine, les lundi et jeudi.

Bien sûr, les activités et le nombre d'enfants accueillis dépendent du nombre de bénévoles présents... Une réunion de présentation sera organisée après le 20 septembre. Si vous êtes intéressés, **contactez Catherine Le Dissez en Mairie au 02 96 15 44 08.**

